

Affaire suivie par :

Ophélie BULOT

ligne directe : +33(0)1 41 62 60 41

mail : ophelie.bulot@afnor.org

nos références : OB/OCO/334/CP/Lettre envoi certificats CE RPC

objet : Certificats CE-CHAUX DE CONSTRUCTION RPC

BOCAHUT

Monsieur DUFRENNE

Haut-Lieu

BP 400-51

59362 AVESNES SUR HELPE

CEDEX

le 27 juin 2013

Monsieur,

Ce courrier vous est adressé en tant que titulaire du marquage CE-CHAUX DE CONSTRUCTION.

Vous trouverez ci-joint le certificat de conformité de contrôle de la production en usine des Chaux de construction (certificats CE) prenant en compte la mise en œuvre du Règlement (UE) 305/2011 (Règlement Produits de Construction ou RPC) au 1^{er} juillet 2013.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Ophélie BULOT
Responsable de Pôle
Département Service Clients Grands Comptes

Destinataires : Titulaires du marquage CE-CHAUX DE CONSTRUCTION





0333

Attestation

Certificat de conformité de contrôle de la production en usine des chaux de construction

Délivré conformément au Règlement (UE) 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011
(Règlement Produits de Construction ou RPC)

Délivré par :

Organisme de Certification AFNOR Certification
Numéro d'identification 0333
Adresse 11, rue Francis de Pressensé
FR - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Délivré à :

Fabricant

Nom BOCAHUT
Adresse Haut-Lieu
BP 400-51
59362 AVESNES SUR HELPE CEDEX

Désignation des chaux de construction Chaux calciques

Lieu de production Haut-Lieu

AFNOR Certification atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe ZA de la norme EN 459-1 : 2010 sont appliquées selon le système 2+ et que le contrôle de la production en usine des produits répond aux dispositions de l'annexe ZA de la norme EN 459-1 : 2010.

Numéro du certificat : 0333 - CPR - 33419

Conditions et période de validité du certificat : ce certificat a été délivré pour la première fois le 01/07/2013

Sauf suspension ou annulation, ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative.

Directrice Générale
Florence MEAUX

Date d'émission du certificat
01/07/2013

